

le monde des **artisans**

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// **MAYENNE**

PAYS DE LA LOIRE

DANS CE NUMÉRO
Participez à l'enquête
de lectorat !



FORMATIONS, FORMALITÉS, CONSEILS, ÉCOUTE...

**VOTRE CMA VOUS SOUTIENT
ET VOUS ACCOMPAGNE**



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





LA PAGE DE 2020 VIENT DE SE TOURNER.

L'année qui se termine a vu nos vies et nos activités professionnelles particulièrement chahutées. Nous avons bien sûr une pensée particulière pour les entreprises artisanales et pour nos artisans. Nous pouvons toutefois retenir trois mots de cette année 2020 : **résilience, solidarité et engagement.** Vous, artisans, avez toujours été là pour les consommateurs, pour leur assurer le service en proximité. Vous êtes restés présents et engagés dans la formation professionnelle et le transfert de savoir-faire auprès de nos jeunes au travers de l'apprentissage. Vous avez su aussi maintenir toutes les mesures de sécurité nécessaires à la continuité des activités pendant toute cette période. Les artisans sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils sont essentiels et créent une vraie dynamique territoriale, nécessaire à l'économie nationale. La CMA des Pays de la Loire est là pour vous accompagner. Tout au long de cette période, nous nous sommes mobilisés, à vos côtés, artisans élus, collaborateurs des CMA. Nous poursuivrons cet engagement et resterons présents dans la durée pour permettre la reprise. Parions sur l'avenir ! Parions sur cette reprise économique ! Tous avec nos artisans ! Nous souhaitons à chacun d'entre tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Joël Fourny
Président de la CMAR des Pays de la Loire

Michel Gougeon
Président de la Délégation Mayenne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELA LOIRE.FR

@CMARPDL @CMARPDL

ACCUEIL53@ARTISANATPAYSDELA LOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

- Un trophée pour encourager l'entrepreneuriat au féminin
- Une galette pour honorer le personnel hospitalier
- Les meilleures galettes des rois de la Mayenne
- Le numérique à portée de tous
- LAB-LAB au service du handicap
- Opération Tous avec nos artisans

PRATIQUE 22

- Deux Mayennais Meilleurs Apprentis de France
- Zoom sur la Semaine des services de l'automobile & de la mobilité
- Ce qui change au 1^{er} janvier 2021
- Se résoudre à fermer sa société: comment et à quel prix ?

10 EN PAYS DE LA LOIRE
Actualités régionales

- Sauvegarde judiciaire: reprenez la main!
- Travailleur handicapé: une nouvelle aide à l'embauche de 4000 €
- Banc d'essai : Opel Vivaro-e, branché et performant

REGARDS 32

- Métier: dépanneurs informatiques et réparateurs de cycles
- La Barbière de Paris: l'âme du rasoir
- Trait d'union: trois origines, un même engagement
- Opinion: Brigitte Klinkert

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Mayenne. Ce numéro comprend un encart jeté Le Monde des Artisans, enquête de lectorat.

Le Monde des artisans n° 140 - Janvier-février 2021. Édition de la Mayenne. Président du comité de rédaction des pages locales: Michel Gougeon. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne. **Rédaction:** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Christelle Fénéon, Samira Hamiche, Franck Caia, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller). **Secrétariat de rédaction:** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquiere@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquiere@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, en couverture: Mavoimages, © pages départementales: CMA53, sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/JTM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président:** François Granddidier. **Directeur général:** Stéphane Schmitt. **N° commission paritaire:** 0321 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





Un trophée pour encourager l'entrepreneuriat au féminin

CANDIDATEZ AVANT LE 31 JANVIER 2021! Porté par la CMA et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le concours Entrepreneures de talents est organisé en partenariat avec BPI France, CER France et BNP Paribas.

Entrepreneures de talents donne l'opportunité de mettre à l'honneur des talents féminins en s'adressant à toutes les femmes dirigeantes d'entreprise, de toutes formes juridiques et toutes activités. Le concours comporte trois catégories, dotées chacune d'un prix de 1500 euros.

- **Le Prix Jeunesse** s'adresse aux entrepreneures de moins de 30 ans.
- **Le Prix Innovation** récompense le caractère innovant du projet (innovation sociale, environnementale, RH, commercial...).
- **Le Prix Engagement** s'adresse aux femmes engagées dans des projets qui placent l'efficacité économique au

service de l'intérêt général (dimension sociale, solidaire ou environnementale).

Aux prix décernés au niveau départemental viendra s'ajouter un prix régional. **Le contexte sanitaire nous a conduits à décaler le prix, c'est une chance supplémentaire pour vous de candidater et de devenir Entrepreneure de Talent 2021. Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé de réussite de l'économie de notre territoire ainsi qu'un levier pour la compétitivité et l'emploi.**

CONTACT : Olivier Brindejonec
02 43 49 88 68
obrindejonec@artisanatpaysdelaloire.fr

Plus d'infos et candidatures sur www.entrepreneuresdetalent.com +

RETOUR SUR LE PALMARÈS 2019



CATÉGORIE AUDACE

**Cindy Piquet,
Cabaret Le Live**

Il en a fallu de l'audace à Cindy Piquet pour créer le cabaret Le Live, lieu unique en Mayenne et dans l'ouest : spectacles, déjeuners et dîners, séminaires et salle de danse. Elle y est meneuse de revue.



CATÉGORIE INNOVATION

Mathilde Blanche, Homycat

Homycat propose de la décoration et des accessoires destinés aux chats. Mathilde Blanche a misé sur un concept innovant, durable et made in France qui allie plaisir des chats et esthétique pour son propriétaire.



CATÉGORIE JEUNESSE

Lise Richardot, Atelier Acanthe
À tout juste 26 ans, Lise Richardot est doreuse à la feuille d'or.

Spécialisée dans la restauration de mobiliers et d'objets d'art en dorure à l'eau et à l'huile, elle intervient sur tous types de support : bois, métal, verre, résine, matériaux synthétiques.

MERCI AUX SOIGNANTS !

Une galette des rois POUR HONORER LE personnel hospitalier

Vendredi 15 janvier, les apprentis en première année de brevet professionnel de boulangerie à l'Urma Mayenne ont confectionné des galettes des rois, offertes au personnel du service de réanimation de l'hôpital de Laval. Les équipes de la CMA et de l'Urma souhaitent honorer et remercier les soignants mobilisés depuis le début de la crise sanitaire. Un geste simple qui allie solidarité et tradition de début d'année.

► Michel Gougeon, président de la CMA 53 et Sébastien Marsat, directeur de l'Urma Mayenne offrant la galette des rois aux équipes du Centre hospitalier de Laval. Le Dr Julien Letheulle de l'unité Covid est accompagné de collègues infirmières.



LES MEILLEURES GALETTES DES ROIS DE LA MAYENNE

CHAQUE ANNÉE, la Fédération des boulangers de la Mayenne organise un concours de galettes des rois. Le palmarès 2021 a récompensé Jérémy Davoine, « La petite Germinoise » ① à Saint-Germain Le Fouilloux (pour sa galette frangipane) et Sébastien Legendre, « Boulangerie Jules » ② à Laval (pour sa galette briochée). Bravo à eux !

Le jury a tenu compte du goût des galettes mais également de la cuisson, de la texture et de l'aspect esthétique. Sandrine Ribot, Présidente de la Fédération des boulangers de la Mayenne, invite les 150 boulangers mayennais à s'inscrire aux différents concours pour partager une expérience et pour challenger leurs pairs.



BOUILLEUR AMBULANT PROFESSIONNEL

PLUS QU'UN TITRE, un « patrimoine vivant » méconnu



Du 7 au 12 décembre, l'URMA Mayenne a accueilli les futurs bouilleurs ambulants professionnels. Des stagiaires motivés, comme leurs formateurs, et des porteurs de projets innovants. L'URMA Mayenne est fière de les accompagner vers la réussite. Avec cette certification en poche, les professionnels pourront profiter d'une meilleure « reconnaissance de leur métier », a exprimé Michel Gougeon, Président de la CMA Mayenne. De plus, la formation permet « d'assurer le renouvellement des générations ». Pour perpétuer ce métier du patrimoine vivant, le Syndicat national des bouilleurs ambulants avait sollicité la CMA mayennaise, dès 2015, pour réfléchir à une formation spécifique. Cette certification est aujourd'hui unique en France !

Qu'est-ce qu'un bouilleur ambulant ?

Le bouilleur ambulant est un chef d'entreprise ou conducteur d'alambic, chargé de fabriquer des produits distillés et de conseiller les récoltants sur la matière première, la fermentation et les conditions d'hygiène nécessaires à cette fermentation. C'est un métier ancien, en plein renouvellement, porteur de valeurs importantes : respect du produit, biodiversité, environnement, économie circulaire.

Attention à ne pas confondre bouilleurs ambulants et bouilleurs de cru. Les bouilleurs de cru récoltent leurs fruits et confient leur production au bouilleur ambulant pour la distillation. Cette profession réglementée, qui nécessite l'autorisation du Préfet et des douanes pour exercer, a longtemps été transmise de père en fils, avant de s'ouvrir à tout le monde.



AURÉLIE PASQUIER, nouvelle chargée de communication

Aurélie Pasquier a rejoint la CMA Mayenne début janvier.

Elle est chargée de valoriser les actions de la CMA et de l'Urma Mayenne ainsi que de promouvoir l'artisanat local.

Elle est également l'interlocutrice privilégiée des médias. Mayennaise et attachée au territoire, elle a travaillé pour des institutions locales telles que le Département de la Mayenne et la Ville de Laval.

LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former
pour réussir !*



*Le CDF,
le financeur
de mes projets...*



Construction
de mon projet



Le financement
de ma formation



Mon départ
en formation

Vous avez un projet,  02 51 13 31 46
vous avez des questions,  cdf@artisanatpaysdelaloire.fr
Contactez-nous !  www.artisanatpaysdelaloire.fr



PAYS DE LA LOIRE

Le numérique à portée de tous

AUDREY ET JÉRÉMIE BACOSSE,
fleuristes connectés.

En novembre 2018, Audrey et Jérémie Bacosse ont repris le magasin de fleurs Ver'tiges situé à Bonchamp. Au démarrage de leur activité, leur boutique ne possédait qu'un simple site Internet vitrine, c'est-à-dire sans possibilité de commander en ligne. Leur premier réflexe a été de créer une page Facebook pour faire connaître leur activité puis, quelques mois plus tard, un profil Instagram. « *Bien qu'habitué au numérique, on a compris dès le début qu'on avait une marge de progression quant à notre utilisation de ces outils. Par exemple, on s'est rendu compte que Google géolocalisait mal notre boutique ce qui créait des soucis pour les livreurs qui ne nous trouvaient pas. Nos publications Facebook n'avaient pas l'audience espérée...* », raconte Audrey, chargée de développer ces outils.

La formation CAPEA numérique

Une rencontre avec Nicolas Jenft, formateur chez I-nt Conseil et Formation, les a convaincus de se perfectionner au numérique et d'intégrer la formation CAPEA numérique proposée par la CMA. « *On nous a proposé une formation avec un financement clé en main et un accompagnement 100 % personnalisé.* » Au programme : 3 journées de formation en collectif avec les autres stagiaires et 6 demi-journées où le formateur est venu chez Ver'tiges pour réaliser un bilan (outils numériques existants, contraintes du métier, attentes des clients...) et ensuite conseiller les artisans sur ce qui pouvait être mis en place.

Un site e-commerce

www.vertiges-laval.fr est devenu un site e-commerce. Les clients peuvent désormais commander leurs bouquets en ligne. « *Avec la concurrence des plateformes de*



livraison de fleurs, c'était indispensable. Le premier confinement a permis de nous libérer du temps pour réaliser les descriptions de nos quelque 100 produits. Au déconfinement, quand nous avons rouvert et donc disposé de nos produits, nous avons pris les photos. Un challenge car le site a été réalisé en un temps record, il est sorti pour la fête des mères, la période d'activité la plus intense pour nous », une fierté pour Audrey qui s'y est beaucoup investie.

Les réseaux sociaux au service de l'image et de la notoriété

« *Nous avons découvert la force des réseaux sociaux, quand pour les Rameaux en avril, nous avons proposé de fleurir gratuitement les tombes de familles éloignées et confinées puis de leur envoyer une photo.* » Une solution pour ne pas jeter la marchandise qui a entraîné des retours très positifs : articles de presse, gains d'abonnés et même de nouveaux clients. Dorénavant, les publications de Ver'tiges sur les réseaux sociaux sont anticipées en fonction des dates importantes du calendrier. Lors des périodes plus creuses, Audrey souhaite proposer du contenu différenciant et qualitatif, pour apporter des conseils à ses abonnés et clients. « *On a progressé dans l'utilisation des outils numériques. Maintenant à nous de nous organiser et de mettre en pratique tous les précieux conseils prodigués.* »



Si les termes de « **page Google my business** » et de « **brand content** » vous sont étrangers ou que vous souhaitez les approfondir, prenez contact avec Vanessa Rocton au **02 43 49 88 64**. La CMA propose des formations au numérique pour tous les niveaux : de la **demi-journée généraliste** (atelier numérique de 3 heures) à un **accompagnement sur plusieurs mois** (CAPEA numérique).

CONTACT : Ver'tiges
Boulevard des Grands Bouessays
53960 Bonchamp-les-Laval
02 43 53 86 32
VertigesBonchamp






SUIVEZ L'ACTU DE L'ARTISANAT SUR

WWW.LEMONDEDESARTISANS.FR



ET RENDEZ-VOUS

SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

-  @MONDEDESARTISANS
-  @MONDEDARTISANS
-  LE MONDE DES ARTISANS



5 ÉTAPES POUR DIGITALISER SON ENTREPRISE

Faire du numérique un atout !

Pour créer un site, refondre l'existant, améliorer votre visibilité sur les moteurs de recherche, mettre en place des outils de gestion, nous vous accompagnons ! Nous vous aiderons à intégrer le numérique dans votre entreprise et à optimiser les solutions déjà en place, dans vos pratiques internes, dans votre communication, voire dans la mise en œuvre de projets innovants.



1. AUTO-DIAGNOSTIC

Dix minutes pour évaluer votre niveau de maturité numérique :

autodiag-num.artisanat.fr/

2. ATELIERS NUMÉRIQUES

1 h 30 en présentiel ou par visioconférence pour faire le point sur les bons outils pour faciliter votre quotidien et vous initier à leur utilisation !

+ D'INFOS : votre CMA
Service Appui aux Entreprises

3. MODULES DE FORMATION CONTINUE

Des formations sont organisées en présentiel ou en distanciel dans chacune des CMA.

POUR VOUS INSCRIRE :
artisanatpaysdelaloire.fr

4. UN DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE PERSONNALISÉ GRATUIT

Un bilan complet pendant 1 h 30 réalisé avec un conseiller spécialisé pour faire un point sur :

- la présence de votre entreprise sur le web : site Internet, réseaux sociaux, e-mailing, newsletters, publicité en ligne, moteurs de recherche ;
- les outils numériques utilisés pour la gestion de votre entreprise, l'organisation de vos plannings, la conception, la production,

la fabrication et la vente de vos produits ;

- la protection de vos supports informatiques et de vos données. Votre conseiller vous donnera ensuite des préconisations et des pistes d'amélioration immédiates pour optimiser vos outils numériques.

Objectifs :

- identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration ;
- découvrir des logiciels et des nouvelles technologies utiles à votre entreprise.

5. CAPEA NUMÉRIQUE

Un parcours sur six mois alternant :

- une formation collective de 3 jours effectuée à la CMA à raison d'une session toutes les 4 à 6 semaines ;
- un accompagnement personnalisé et individualisé de 6 demi-journées effectuées au sein de l'entreprise par un consultant que nous aurons sélectionné.

En fonction de vos attentes, 2 choix s'offrent à vous :

- Parcours 1 : pouvoir mieux s'organiser et gagner du temps ;
- Parcours 2 : optimiser efficacement sa présence sur le web.

+ D'INFOS : votre CMA
Service Appui aux Entreprises



Créée en octobre 2013, l'entreprise OBMP dirigée par Olivier Beaufile est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries aluminium. Rapidement l'activité se développe avec le recrutement de 4 salariés, parmi lesquels son épouse Laëticia, et un apprenti.



Accompagné par la CMA Sarthe depuis sa création, constat est fait que l'entreprise mérite d'optimiser son organisation pour gagner en efficacité grâce au **CAPEA numérique 1**.

« Ceci a formidablement facilité l'accès à nos données professionnelles... notamment l'utilisation du smartphone et la mise en place d'un agenda numérique. La gestion quotidienne des rendez-vous est devenue facile et fluide. Cela évite les erreurs et les oublis. »

Le mouvement est lancé ! L'entreprise complète sa transition avec le **CAPEA numérique 2** pour gagner en visibilité avec toujours un accompagnement sur mesure. → Trois jours de formation pour découvrir les outils et les

applications dédiés au développement de notre entreprise.

→ Un accompagnement personnalisé de 6 demi-journées avec un consultant spécialisé pour mettre en place notre projet.

« Aujourd'hui l'entreprise OBMP a toute sa place sur la toile : référencement adapté, refonte de notre site Internet et une page Facebook pour améliorer le service clients, être réactifs et efficaces. Un résultat plus que positif et quantifiable selon le rapport mensuel Google. Notre carnet de commandes ne cesse de s'étoffer. »

OBMP VÉRANDAS ET MENUISERIES
Zone des petites forges 72380
i JOUE L'ABBE • 02 43 25 59 98
contact@obmp-veranda.fr
www.obmp-veranda.fr



PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POST COVID-19

Protéger soutenir accélérer

PROTÉGER les Ligériens, les plus fragiles, les salariés, le pouvoir d'achat des habitants et la capacité des entreprises à faire face à leurs difficultés. **SOUTENIR** l'économie régionale et les territoires pour résister, rebondir et reconquérir avec un appui renforcé au service des entreprises. **ACCÉLÉRER** les efforts régionaux sur la santé et la transition écologique. L'engagement du Conseil régional des Pays de la Loire vient en complément du plan de relance gouvernemental.

PLAN FRANCE RELANCE

5 Clés pour consolider et pérenniser votre entreprise

Pour redonner des perspectives à votre activité, c'est le moment-clé !

Au cœur des difficultés, l'intérêt pour les services de proximité et l'économie locale s'est renforcé. Cette tendance s'annonce durable et offre de vraies opportunités pour relancer votre entreprise artisanale.

Le réseau des CMA s'est donc mobilisé pour être à vos côtés, vous apporter un soutien actif et faire bénéficier à l'ensemble des entreprises artisanales, des différentes mesures du Plan France Relance.

Nous avons identifié 5 clés pour vous aider à consolider, dynamiser et pérenniser votre entreprise.

<p>Clé #1</p> <p>Relancer votre entreprise et reprendre un nouveau souffle</p>	<p>Clé #2</p> <p>Insuffler une dynamique locale et responsable</p>	<p>Clé #3</p> <p>Faire décoller votre business grâce au digital</p>	<p>Clé #4</p> <p>Reprendre de l'oxygène pour conquérir de nouveaux marchés</p>	<p>Clé #5</p> <p>L'apprentissage une vraie bouffée d'avantages pour votre entreprise</p>
---	---	--	---	---

Parlons-en ensemble !
Pour vous proposer des solutions concrètes d'aide à la relance de votre activité, un conseiller-expert CMA est à votre écoute.

PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POST COVID-19

<p>PROTEGER</p> <p>les ligériens, les plus fragiles, les salariés, le pouvoir d'achat des habitants et la capacité des entreprises à faire face à leurs difficultés</p>	<p>SOUTENIR</p> <p>l'économie régionale et les territoires pour résister, rebondir et reconquérir avec un appui renforcé au service des entreprises</p>	<p>ACCELERER</p> <p>les efforts régionaux sur la santé et la transition écologique</p>
--	--	---

L'engagement du Conseil Régional des Pays de la Loire vient en complément du plan de relance gouvernemental, c'est 145 mesures nouvelles, 332 millions d'euros pour faire face à la crise et rebondir...

www.artisanatpaysdelaloire.fr www.paysdelaloire.fr

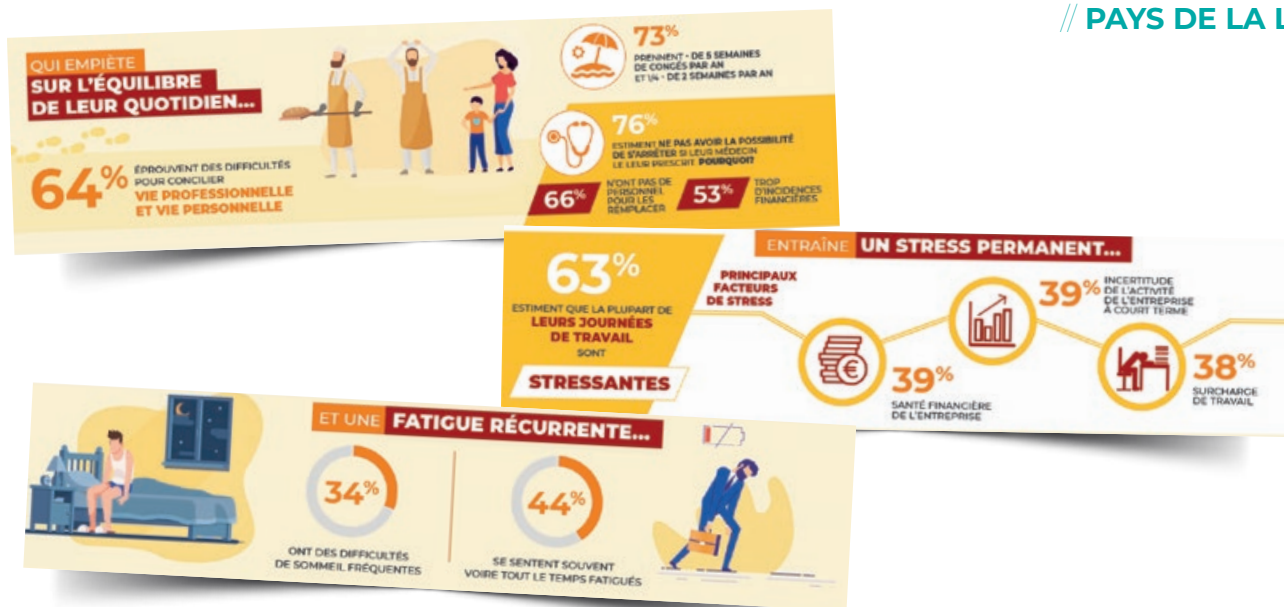
145

NOUVELLES
MESURES

332

MILLIONS D'EUROS
POUR FAIRE FACE
À LA CRISE ET REBONDIR

+ D'INFOS : paysdelaloire.fr +



Stress, fatigue, moral des artisans LA CMA VEILLE AU GRAIN

Rythme de travail, stress, fatigue, impact de la Covid-19... pour la deuxième année consécutive, la CMA des Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie Mutuelle région Atlantique, a dévoilé les résultats d'une étude sur la santé des artisans.

Les 614 réponses confirment la singularité du quotidien de ces travailleurs indépendants déjà observée en 2019 et révèlent des points de vigilance depuis la crise sanitaire.

Près de 9 artisans sur 10 s'estiment globalement en bonne santé, 8 sur 10 considèrent d'ailleurs que celle-ci impacte la réussite de leur entreprise. Des chiffres en apparence positifs qui dissimulent une autre réalité :

→ 55 % des dirigeants travaillent plus de 50 heures par semaine, parmi eux 27 % plus de 60 heures. Ce pourcentage s'élève à 47 % pour les dirigeants d'entreprise de plus de 5 salariés et

à 35 % pour des sociétés de 2 à 5 salariés.

→ Un temps de sommeil insuffisant pour près de 19 % qui dorment moins de 6 h par nuit, et 53 % moins de 7 h.
→ L'incertitude ainsi que la santé financière de l'entreprise font partie, avec la surcharge de travail, des trois principales sources de stress pour 53 % des artisans interrogés.

CONTACT : Référente régionale prévention santé des artisans
06 49 275 263

POUR ÊTRE RECONTACTÉ(E) : envoyez un SMS ou complétez le formulaire en ligne accessible sur notre site internet : artisanatpaysdelaloire.fr

PRÉVENTION SANTÉ

Témoignages d'artisans

Coiffeuse (49)

« Merci pour tous ces bons conseils que je vais mettre en application, merci pour votre écoute et toute cette attention que vous m'avez accordée au téléphone ce matin. »

Esthéticienne (85)

« Le fait que vous m'ayez contactée m'a beaucoup aidée et je ne sais pas comment vous remercier. »

« Plus que jamais, votre réseau CMA reste mobilisé pour :

- informer et conseiller face à vos difficultés ou en prévention de difficultés,
- accompagner l'adaptation et le rebond de votre entreprise,
- écouter, soutenir et accompagner votre « mieux-être » au travail.

Notre spécificité est d'avoir une référente régionale spécialisée en prévention santé des travailleurs indépendants. La CMA intervient ainsi au plus près des artisans en matière de prévention santé et de bien-être au travail des artisans. Plus de 1 500 créateurs/repreneurs, entrepreneurs, artisans, chefs d'entreprise ont été sensibilisés, formés, soutenus et accompagnés depuis 2019. Nos engagements et nos efforts seront déployés plus largement dès 2021. »

Joël Fourny, président de CMA France et de la CMA Pays de la Loire.

© SHEHAN HANWELLAGE



VOUS AVEZ LA PAROLE!

Rôle et place des femmes dans l'artisanat

EN PAYS DE LA LOIRE



Dirigeantes, créatrices ou conjointes collaboratrices, les femmes occupent une place essentielle dans les entreprises artisanales. Afin de mieux les connaître et de mesurer les enjeux de leurs engagements, la chambre de métiers et de l'artisanat et plus particulièrement la commission égalité hommes/femmes a souhaité lancer une grande enquête sur la place et le rôle des femmes dans l'artisanat. Cette enquête s'adresse aux cheffes d'entreprise, conjointes collaboratrices, salariées mais aussi aux apprenties et aux anciennes apprenties.

Afin de pouvoir disposer d'une vision la plus complète possible, l'enquête aborde des sujets très divers tels que :

- ▶ le statut,
- ▶ la durée de travail,
- ▶ la reconnaissance,
- ▶ le parcours de formation,
- ▶ les engagements extérieurs,
- ▶ le management,
- ▶ les besoins de formation,
- ▶ le projet d'entreprise...



Nous vous invitons donc sans attendre à flasher le code ci-dessus ou à vous connecter à l'adresse suivante : www.artisanatpaysdelaloire.fr/les-femmes-dans-lartisanat pour répondre aux quelques questions de l'étude. Vos réponses pourront bien sûr être anonymes. Les résultats de cette étude seront publiés dans notre magazine.

« Nous savons combien le rôle et la place des femmes dans l'artisanat sont essentiels mais ils restent souvent difficilement visibles. Notre société bouge; les attentes des cheffes d'entreprises mais aussi celles de leurs salariées et de leurs apprenties... Mieux les connaître nous permettra de mieux comprendre et d'appréhender leurs enjeux mais aussi de les défendre et de les accompagner. »

Fanny Reyre Ménard, luthière et vice-présidente de la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI).

© FABRICE RAULT



répar'acteurs

Je répare... et ça repart

Facebook @Reparateursdespaysdelaloire +

RÉPARER, c'est mieux que jeter!

L'ACTION PHARE DES CMA DEPUIS DIX ANS. 4 300 artisans de la réparation en Pays de la Loire dont 550 Répar'acteurs sont répertoriés dans l'annuaire national de la réparation. Quels impacts sur le public et les générations futures ? Quel est le gain entre la réparation et la préservation de l'environnement ?

Durant la Semaine européenne de la réduction des déchets, les médias se sont emparés du sujet, valorisant ainsi l'accompagnement des conseillers de la CMA et l'engagement des artisans de la réparation auprès de leurs clients et du grand public.

QUELQUES EXEMPLES

10 vélos réparés = - 120 kg de déchets
 1 appareil électroménager = - 100 kg
 50 mobiles = - 10 kg
 10 ordinateurs portables = - 30 kg
 10 télévisions plat = - 150 kg...



Morceaux choisis des Répar'Acteurs engagés...

DIDIER BONNIN, Soundhéritage, Répar'Acteur de platines vinyle vintage à Vertou : « J'ai été interviewé par Presse-Océan grâce à la CMA. Je ne m'attendais pas à être en première page ! Du coup, les visites sur mon site ont explosé, passant de 100/jour à plus de 1300 le samedi et autant le dimanche. En urgence, j'ai loué un box pour pousser les murs et pouvoir accepter l'afflux de demandes de réparation : + de 100 en trois jours ! Comme quoi, il y a vraiment beaucoup de potentiel dans la réparation et la valorisation des matériels. Merci pour ce coup de projecteur qui va nous faire du bien en cette période. »

GAËLLE BURLLOT ET JEAN-PIERRE GUY, JP Cordo, Cordonnerie Multiservice à Nantes : « Nous tenions à remercier la CMA d'avoir communiqué nos coordonnées. L'article de Presse-Océan a eu son petit effet ! Bon nombre de nos clients étaient fiers de nous et de nous voir dans le journal. »

Plus globalement, cette opération régionale de valorisation a été très appréciée des Répar'Acteurs et de leurs confrères, pas encore labellisés. Les affiches personnalisées spécialement créées pour valoriser l'activité de chacun ont été très appréciées.

Les mots de la fin leur reviennent...

« Merci d'être derrière nous ! Superbes affiches ! Très bien cette affiche. Je prends ! C'est avec plaisir que je participe ! Merci pour cette action ! Merci pour votre présence et pour ce soutien ! »





Toutes les équipes de la CMA Pays de la Loire sont plus que jamais engagées dans un processus d'amélioration continue pour la satisfaction des apprenants, des entreprises et des partenaires.

LA CMA PAYS DE LA LOIRE obtient sa certification

CERTIFICATION QUALIOPi. Le service formation continue et l'Université régionale de la chambre de métiers de l'artisanat des Pays de la Loire (Urma), obtiennent leur certification Qualiopi, reconnaissance de la qualité de leurs formations professionnelles.

Cette certification nationale, imposée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022, atteste de la qualité des prestataires d'actions de formation concourant au développement des compétences. La certification Qualiopi vient confirmer la qualité des processus de formation de la CMA Pays de la Loire déjà très impliquée dans la mise en œuvre de sa politique qualité. Elle concerne ses actions de formation continue, de bilans de compétences, de VAE et de formation par

apprentissage, ce qui représente l'ensemble de son catalogue pédagogique. Concrètement, cette certification permet de :

- garantir une satisfaction client, entreprises et apprenants;
- répondre aux besoins des apprenants par des parcours sur-mesure;
- maintenir l'expertise métier des formateurs/enseignants par un plan de formation interne;
- communiquer sur nos indicateurs de performance : taux de réussite aux examens, taux de satisfaction clients, etc.

À LA RENTRÉE 2021

NOUVELLES FORMATIONS « VISA MÉTIER »

Depuis plusieurs années, l'offre de formation de la CMA Pays de la Loire inclut le dispositif « Visa métier ». Ce programme régional de formation en Pays de la Loire a pour objectif de former les demandeurs d'emploi de 16 ans et plus, et de tous niveaux scolaires. Il favorise l'accès à la formation, facilite la construction de parcours individualisés et encourage la validation des acquis par un diplôme. Ces formations qualifiantes collectives formant à un métier, permettent d'acquérir

un premier niveau de qualification ou d'accroître un niveau, en répondant aux besoins de l'économie régionale et des secteurs de pointe ou d'avenir. Aujourd'hui, les 5 centres de formation professionnelle de la CMA Pays de la Loire dispensent 12 formations des niveaux CAP et Bac pro qui entrent dans le programme « Visa métier ». À la rentrée scolaire 2021, l'Urma Vendée proposera 4 formations supplémentaires :
→ 3 formations pour les métiers de bouche,

avec un CAP Boucher, un CAP Charcutier/traiteur, une mention complémentaire Traiteur ;
→ 1 formation pour les métiers de la mécanique, avec un CAP Maintenance des matériels : parcs et jardins. Ce dispositif « Visa métier » répond aux futurs besoins en compétence du secteur de l'artisanat en s'appuyant sur le savoir-faire de l'Urma Pays de la Loire pour préparer et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet de formation tout au long de leur vie.



Passez un pacte avec votre CMA

Pour la gestion de vos formalités apprentissage

Pour faciliter l'apprentissage des entreprises, votre CMA met à votre disposition le GUIDE DE L'EMPLOYEUR consultable sur notre site internet www.artisanatpaysdelaloire.fr

Quant aux formalités d'apprentissage... c'est simple !

Libérez-vous de toutes les contraintes administratives ;
Bénéficiez d'une expertise forte et reconnue sur le contrat d'apprentissage
Economisez votre temps ? avec votre CMA

En effet, avec 6 000 contrats d'apprentissage suivis par an, la CMA Pays de la Loire est l'expert, au service des entreprises

Adoptez le réflexe CMA !

N'hésitez pas à nous contacter

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
lors de nos permanences téléphoniques
ou adressez-nous votre demande par mail

Loire-Atlantique

apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 13 83 50

Maine-et-Loire

apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 22

Mayenne

apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 49 88 88

Sarthe

apprentissage72@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 74 53 53

Vendée

apprentissage85@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 44 35 15



Taxe d'apprentissage 2021

Les modalités de versement de la taxe d'apprentissage restent inchangées par rapport à 2020 et **vous conservez la possibilité de les orienter en faveur de l'artisanat !**

Vous avez donc encore la possibilité de verser **le solde de votre taxe d'apprentissage** directement à un établissement habilité au titre des actions menées pour **l'information et l'orientation professionnelle**.

En affectant votre taxe d'apprentissage au **Pôle Orientation Artisanat de la CMA des Pays de la Loire**, vous oeuvrez pour sur le territoire Ligérien à l'accompagnement :

- de centaines de jeunes accueillis dans leur orientation professionnelle,
- d'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat
- d'une multitude de stages « découverte » en entreprises réalisés,
- d'incessantes mises en relation avec des entreprises.

Participez à la promotion des Métiers de l'Artisanat !





LAB-LAB AU SERVICE du handicap

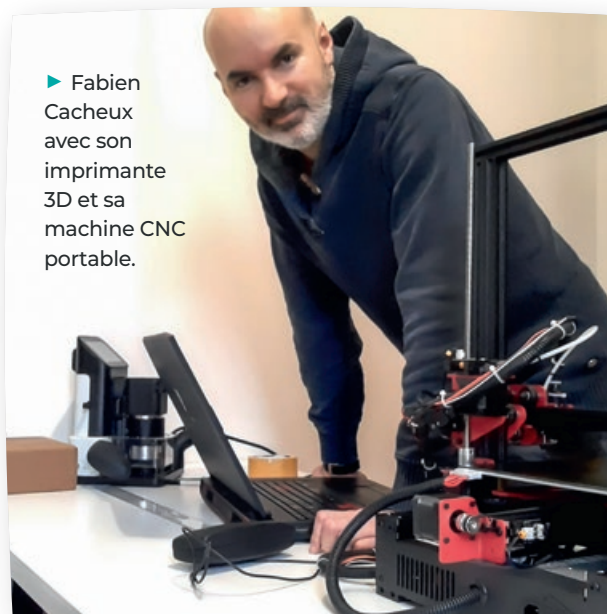
L'ASSOCIATION LAB-LAB, créée en mai 2019, est un « Fablab » : un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

La particularité du LAB-LAB ? Être le premier Fablab orienté handicap en Mayenne. Plusieurs services sont disponibles à tous (ou en cours d'élaboration) :

- créations d'aides et de solutions techniques sur-mesure pour le public en situation de handicap, lors de journées d'ouverture avec les bénévoles du Lab
- créations d'aides et de solutions techniques sur-mesure pour le public en situation de handicap ne pouvant pas se déplacer au local lors des journées d'ouverture
- journées pédagogiques avec les structures accompagnant les personnes en situation de handicap
- vente d'aides techniques via une boutique en ligne (courant 2021)
- développement de projets en partenariat avec les entreprises du territoire, aide à l'adaptation des postes de travail au handicap de chaque entrepreneur et collaborateur, création d'événements au sein des entreprises
- formations auprès des écoles, des entreprises, des structures (formations à l'impression 3D via des ateliers d'initiation entre autres).

Se rapprocher du 100 % inclusif

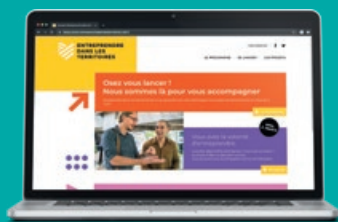
La priorité du Lab-Lab est de développer des projets « handicap », mais il peut aussi aider à concrétiser d'autres projets extérieurs qui correspondent à leurs valeurs. Selon le président et créateur de l'association,



► Fabien Cacheux avec son imprimante 3D et sa machine CNC portable.

Fabien Cacheux, « *la volonté du LAB-LAB est de se rapprocher du 100 % inclusif dans le département en apportant un savoir-faire technologique, des aides techniques créatives et pertinentes, de l'innovation sociale et environnementale, de la valorisation et la connaissance du handicap par la culture, du militantisme pour une équité sociale.* »

Située dans un local de 150 m² partagé avec le collectif R et accompagné de 15 bénévoles, l'association est en cours d'accompagnement par l'APSS et la CMA via le dispositif Entreprendre dans les territoires afin de se structurer, rechercher des financements, embaucher, acheter du matériel, et in fine, déménager dans les nouveaux locaux du tiers-lieu Level Up, à Laval en 2023.



Pour en savoir plus sur le programme
Entreprendre dans les territoires :
www.entreprendredansterritoires-pdl.fr

CONTACT

lab.lab@lilo.org

07 85 69 86 83

📍 lablablaval

Site Internet à venir, courant 2021.

TRIER TOUS
LES PAPIERS
EST TOUJOURS
UNE BONNE



JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS... TOUS LES PAPIERS
SANS EXCEPTION SE RECYCLENT. EN LES TRIANT,
VOUS LEUR DONNEZ UNE NOUVELLE VIE.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE
SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits



Opération TOUS AVEC NOS ARTISANS

Une initiative de la chambre de métiers et de l'artisanat en soutien aux artisans pendant la période de reconfinement.

Comme lors du premier confinement, la CMA s'est mobilisée pour accompagner les entreprises artisanales et répondre à toutes leurs questions. Si les contacts et les sollicitations sont nombreux, la CMA a souhaité accentuer sa présence en allant au-devant et en appelant les entreprises afin de toucher celles qui ont dû stopper leur activité. C'est l'objet de l'opération **Tous avec nos artisans!**

L'éligibilité aux aides publiques, les exonérations des cotisations sociales, la prise en charge des loyers sont les principales interrogations des artisans. Cette crise a fait également prendre conscience du caractère indispensable du numérique pour continuer à vendre, à écouler les stocks, mais également à garder le lien avec le client. Rapide et facilement accessible, l'offre via un site e-commerce, marketplace ou encore en « click and collect » est une solution concrète proposée par la CMA. Cette opération avait également pour but de proposer un accompagnement psychologique. Les artisans font face à des incertitudes et des problématiques qui nécessitent une gestion dans l'urgence et une forte adaptation. Elles viennent s'ajouter à leurs préoccupations quotidiennes. Le moral des chefs d'entreprise a été mis à rude épreuve, la continuité de la cellule d'écoute a permis à de nombreux artisans, d'avoir un soutien pendant cette période. La fin du confinement ne veut pas dire fin des difficultés pour les artisans. Cette campagne est aussi un appel au cœur des consommateurs : fédérer les Français autour de cette cause, les mobiliser pour acheter chez leurs artisans, consommer local... Ce soutien peut s'afficher également d'une autre manière, en incitant son entourage à consommer local en donnant de la visibilité aux artisans présents sur les réseaux sociaux avec un « je partage », mais également en affichant le macaron *Tous avec nos artisans* sur votre photo de profil Facebook.

En cette période inédite, continuons le soutien aux artisans pour assurer leur avenir.

Téléchargez vos dessins sur www.artisanat.fr/tous-avec-nos-artisans, coloriez puis publiez-les sur les réseaux sociaux avec le hastag **#TousAvecNosArtisans**

Rendez-vous sur www.artisanat.fr/tous-avec-nos-artisans +



#RelancerMonEntreprise

Pour **booster** ma **relance**
je fais **confiance** à la 



Pour bien redémarrer, vous pouvez
compter sur l'engagement de votre
CMA... Proximité et expertise à la clé !



PAYS DE LA LOIRE

Deux Mayennais Meilleurs Apprentis de France



▼ Maxence dans l'atelier de Breillon Bertron.

MAXENCE PIAU, MAINTENANCE DES ESPACES VERTS

Maxence Piau est en terminale bac pro maintenance des espaces verts au sein de l'entreprise Breillon Bertron à Saint-Berthevin où il travaille depuis quatre ans. Le 2 décembre dernier, il remporte, à l'âge de 20 ans, le concours de Meilleur apprenti de France en catégorie maintenance des espaces verts.

Début 2020, Maxence remporte les sélections départementales et régionales du concours. « À cause de la Covid, j'ai passé une seule épreuve pour les deux sélections. Nous étions nombreux à nous présenter et je participais pour la première fois à un concours. » L'épreuve nationale s'est déroulée le 6 décembre dernier à l'Urma de Laval, une chance pour Maxence de concourir « à la maison ». Les candidats ont passé 4 épreuves, plus techniques que les sélections précédentes. Le matin, lors de la première épreuve, Maxence a eu des difficultés à gérer son temps et n'a pas pu finir de remonter son moteur bicylindre. Heureusement, ses mesures étaient bonnes. L'après-midi, il a dû installer un robot-tondeuse chez un client fictif (une nouveauté pour lui), contrôler la pression d'une fendeuse à buche hydraulique et brancher un gyrophare sur une maquette électrique. « Au départ, je me suis inscrit au concours pour découvrir ce que c'était. J'ai beaucoup aimé le partage, notamment lors de temps de pause, avec le jury et les autres candidats. Il y avait deux ambiances : un stress positif pendant les épreuves et de la détente entre chaque épreuve. » Maxence encourage les jeunes à passer des concours. Selon lui, ce qui a fait sa force c'est son travail sérieux tout au long de l'année à l'Urma et son expérience en entreprise. Il aime le contact avec les clients et la polyvalence de son métier.



▼ Lise et son modèle Gwénaëlle.

LISE LEGROS, COIFFURE FEMMES

L'aventure commence pour Lise en mars 2020 avec les sélections départementales à Laval. Puis viennent les régionales au Mans, en octobre, et enfin le concours national, qu'elle remporte le 6 décembre dernier. Ce concours elle l'a d'abord fait pour l'expérience. « Au départ, je n'y allais pas pour la victoire mais pour découvrir l'ambiance d'un concours. J'ai gagné en rapidité, en minutie et appris à canaliser mon stress. Aujourd'hui, j'ai davantage confiance en moi », évoque-t-elle, émue. Pour préparer le concours, Lise a pu compter sur le soutien de son professeur de pratique à l'Urma et de ses deux maîtres d'apprentissage, des salons de coiffure mayennais (entre les différentes sélections elle est passée du CAP au BP). « Un investissement en temps pour s'entraîner encore et encore; d'abord pour réussir le chignon artistique demandé, ensuite pour respecter le temps imparti, une heure. » Un investissement financier également car Lise a dû acheter l'ensemble du matériel pour le concours, habiller et maquiller son modèle.

Lise Legros est apprentie coiffeuse en BP au salon Stepha Tif de L'Huisserie. Auparavant, elle a fait un CAP au salon Scintill'hair à Saint-Hilaire du Maine. À 17 ans, elle est Meilleure Apprentie de France en coiffure femmes et imagine poursuivre ses études avec un brevet de maîtrise ou un BTS, pour ouvrir un jour son propre salon de coiffure.





Zoom sur la Semaine des services de l'automobile & de la mobilité

L'Urma Mayenne est partenaire de cet événement qui se déroulera, pour sa 6^e édition, du 30 janvier au 6 février prochains. Dans ce cadre, elle organise deux rendez-vous de découverte !

À cette occasion, deux ateliers « découverte des métiers de la mécanique automobile » sont proposés le mercredi 3 février.

→ **Le matin** : visite du garage automobile Peugeot Gemy, à Laval.

→ **L'après-midi** : atelier mécanique à l'Urma Mayenne, boulevard Volney à Laval.

Ces ateliers sont limités à douze personnes par demi-journée et conditionnés par le contexte sanitaire en vigueur.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès d'Alexia Prévot

i par téléphone au 06 48 47 88 15.

Tous les événements en région sur www.semaine-services-auto.com

L'Urma Mayenne et les métiers de la mécanique

L'Urma Mayenne propose des diplômes en apprentissage du CAP au BTS en mécanique automobile, agricole et espaces verts. Pour répondre à un

besoin du territoire et offrir aux jeunes une offre de services de formation longue en Mayenne, un nouveau BTS maintenance des véhicules automobiles ouvrira à la rentrée prochaine à l'Urma Mayenne sur le site boulevard Volney.



Plus d'informations : www.urmapaysdelaloire.fr/urma-mayenne +

ALIMENTATION - RESTAURATION - MÉCANIQUE/CARROSSERIE - COIFFURE/ESTHÉTIQUE - PHARMACIE - BÂTIMENT

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE

Pour nous, une porte doit toujours rester ouverte.

URMA

Bien plus qu'une orientation

Journée Portes Ouvertes
Le samedi 13 février de 9h à 17h

Laval
02 43 64 11 00
30 boulevard Volney
urma53@artisanatpaysdelaloire.fr

urmapaysdelaloire.fr



Grâce à l'alternance, la CMA et l'URMA transmettent les savoir-faire des artisans aux nouvelles générations.

Retrouvez-nous sur



**DÉCOUVRE L'★URMA MAYENNE★
& RETROUVE LES « LIVE »
DE NOS MÉTIERS
SUR L'APPLICATION IMAGINA** 

REPLAY LIVE INFOS FORMATIONS :

ALIMENTATION | HÔTELLERIE - RESTAURATION
BÂTIMENT | MÉCANIQUE | COIFFURE - ESTHÉTIQUE
COMMERCE - VENTE | SANTÉ | PRÉPA-APPRENTISSAGE | ...





DOMINIQUE RONNE - ATELIER DU CHAT QUI VEILLE

« FORMER EST UN ÉBLOUISSEMENT »

Sollicitée par des professionnels de l'ameublement, l'abat-jouriste Dominique Ronne se prend au jeu de la formation en 2012. Depuis, elle consacre la majeure partie de son activité à la transmission de son savoir-faire.

Isabelle Flayeux



Poussée par l'envie de créer de ses propres mains, Dominique Ronne, commerciale, se reconvertit en 2005 dans la fabrication d'abat-jour sur mesure. Sept ans après l'ouverture de l'Atelier du chat qui veille à Genté (16), elle se lance dans la formation pour partager son savoir-faire. « *Former est un éblouissement. Je transmets le métier que j'adore à des professionnels intéressés, soit par un complément d'activité en ce qui concerne les tapissiers, soit par l'ouverture de leur propre atelier, expose l'abat-jouriste. Le but est de donner un outil qui va leur permettre de gagner leur vie. Je me sens utile et les créations sont de qualité, à partir de matières nobles. Nous travaillons pour faire avancer les choses, c'est-à-dire trouver de nouvelles formes, les interpréter. Le métier est redevenu un univers vivant.* » En 2021, elle espère pouvoir ouvrir un petit centre de formation sur les métiers de l'ameublement et former ses élèves à élargir et com-

pléter leur offre avec d'autres objets de décoration.

Former plutôt que fabriquer

Artisan d'art depuis 2007, Dominique Ronne décroche avec fierté le titre de Maître artisan d'art en 2018. « *Cette reconnaissance de mes pairs était d'autant plus appréciable que le prestigieux label Entreprise du patrimoine vivant, obtenu en 2013, venait de m'être enlevé.* » Si son atelier répond aux critères d'attribution, le problème est que 80 % de son chiffre d'affaires viennent de la formation. Une aberration pour l'abat-jouriste: « *Je trouve inadmissible de retirer ce genre de label, qui officiellement est là pour contribuer à la reconnaissance d'un métier menacé, à quelqu'un qui fait tout son possible précisément pour que le métier en question perdure.* » Depuis 2012, sur les 132 élèves formés, 80 à 85 % sont à la tête d'ateliers toujours en fonctionnement. Une fierté pour le maître artisan d'art!

UN PROGRAMME COMPLET

Du lundi au samedi, une semaine sur deux, les formations de l'Atelier du chat qui veille accueillent quatre à six personnes. Indispensable pour découvrir les bases techniques de la fabrication d'abat-jour sur mesure, le module initiation précède deux modules de perfectionnement et un cours sur les abat-jour plissés. En complément, les stages à thème (art déco, victorien, motifs floraux, lanternes...) offrent la possibilité aux stagiaires de libérer leur créativité. Dominique Ronne assure un suivi technique continu et communique avec ses élèves via trois pages Facebook.

CONSEILS DE PRO

« *Je ne fabrique plus et je travaille passionnément à la formation. J'oriente les demandes des devis vers mes anciens élèves, selon la situation géographique.* »

CE QUI CHANGE au 1^{er} janvier 2021

Comme chaque année, le 1^{er} janvier est synonyme de changements, notamment en matière de réglementation pour les entreprises. Présentation de quelques modifications* qui vont impacter votre vie quotidienne.

Smic

Covid oblige, la hausse du Smic est limitée puisqu'elle est calculée à partir de la hausse des prix et des salaires. L'augmentation est de 0,99 %. Le montant brut horaire passe ainsi à 10,25 €, soit 1554,58 € bruts par mois (+15 €).

Chômage partiel

Les salariés percevront 60 % de leur salaire brut et les entreprises seront remboursées de 60 % des sommes versées.

Timbres

Le prix du timbre vert, pour les plis distribués en 48 heures en France, passe de 97 centimes à 1,08 € (+11,3 %). Le timbre rouge, pour une lettre prioritaire distribuée le lendemain, passe à

1,28 €, contre 1,16 € en 2020 (+10,3 %). Cette hausse intervient pour tenter de compenser la baisse continue des volumes de courriers distribués.

Impôts

Le barème de l'impôt sur le revenu est revalorisé de 0,2 %.

Lutte contre le gaspillage

En cas de non-respect du refus de publicité, l'amende est de 1500 € (3000 € en cas de récidive).

Rénovation

Le dispositif MaPrimeRénov' devient accessible à tous les propriétaires.

Soldes

Du fait de la crise sanitaire, le Gouvernement a décalé les dates légales.

Les soldes d'hiver débuteront le 20 janvier et dureront quatre semaines.

Logement

Les douches installées dans les logements neufs devront être à l'italienne.

Allocations

Les APL sont calculées en fonction des revenus de l'année en cours.

Électricité

Les tarifs réglementés d'électricité sont supprimés pour tous les professionnels, sauf pour les entreprises qui emploient au plus dix personnes, et/ou dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels excèdent 2 millions d'euros.

* Les mesures listées ci-dessus n'intègrent pas encore celles issues de la LF 2021 et de la LFSS 2021.

DIFFICULTÉS : QUATRE CELLULES D'ÉCOUTE À SOLLICITER

1. Réseau des CMA : le premier réflexe

Pour répondre aux questions sur la situation sanitaire et accompagner les artisans dans leurs démarches pour bénéficier des aides du Plan de relance, les CMA ont mis en place des cellules d'urgence sur tout le territoire (numéros d'appel et e-mails), afin de répondre au plus vite à leurs demandes.

Pour obtenir un contact près de chez vous: covidcma.artisanat.fr, puis cliquez sur la carte pour renseigner votre région.

2. Bercy : l'appui technique

0806 000 245 (non surtaxé)

Du lundi au vendredi, 9 h à 12 h - 13 h à 16 h

Fonds de solidarité, CA généré par le « click & collect », prime journalière, chômage partiel... La cellule d'information de Bercy permet aux entreprises et aux associations en difficulté d'entrer en relation avec des interlocuteurs dédiés pour répondre à chacune de leurs questions. Le service est assuré en parallèle avec la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf.

Le plateau téléphonique est venu compléter une plateforme en ligne, riche en documentations: www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises.

3. Soutien psychologique : reprendre pied

0 805 65 505 0 - 7 jours sur 7 - 8 h à 20 h

Bercy et l'association Apesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) prolongent la cellule d'écoute téléphonique, mise en place fin avril. Cette initiative bénéficie de nombreux soutiens, dont celui de CMA France. À l'issue de l'appel, et selon la gravité de la situation, les chefs d'entreprise se voient proposer une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue ou une réorientation vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

4. Télétravailleurs : sortir de l'isolement

0800 13 00 00 (gratuit et anonyme) - 7 j/7 - 24 h/24

Afin de soutenir les télétravailleurs contraints et parce que les TPE et PME n'ont pas toujours les moyens de financer les services de professionnels spécialisés dans les domaines de la prévention et de la santé au travail, le Gouvernement a jugé opportun la mise en place d'un numéro vert dédié. Pour répondre efficacement aux appels, 70 psychologues ont été sollicités par le ministère du Travail.



Gel des primes : les assureurs jouent (enfin) le jeu

Les cotisations d'assurance des TPE et PME fermées administrativement n'augmenteront pas l'année prochaine. Et cette mesure vise toutes les entreprises de moins de 250 salariés contraintes à garder portes closes. Retour sur ce bras de fer entre Bercy et le secteur de l'assurance...

Les commerces sont fermés mais les primes d'assurance continuent d'être dues. À écouter de nombreux commerçants et artisans, les compagnies ne répondraient pas toujours présentes, notamment sur le risque pertes d'exploitation. Bruno Le Maire les invite même souvent à « *faire plus* ».

Face à leur immobilisme, le locataire de Bercy a déterré la hache de guerre le 1^{er} décembre. Et a déclaré qu'il soutiendrait l'amendement du sénateur LR Jean-François Husson, qui vise à instaurer une taxe sur les assurances dommages, si les assureurs ne réalisaient pas un « geste significatif » en faveur, notamment, des cafés, hôtels et restaurants (CHR). Derrière ce « geste », entendez « le gel de prime d'assurance pour 2021 », que Bercy réclamait depuis des semaines, au profit des secteurs les plus durement touchés par la crise sanitaire.

De la menace à l'ultimatum

Le ministre de l'Économie est passé de la menace à l'ultimatum puisqu'il

a sommé les assureurs de lui faire des propositions avant le lundi 7 décembre, jour fixé pour une rencontre avec les principaux représentants des assureurs français. À l'issue de cette entrevue, les compagnies d'assurance ont finalement accepté de geler les cotisations des contrats multirisques professionnels pour l'année 2021, dans les secteurs les plus touchés par la crise.

D'autres projets sur la table

L'accord trouvé à Bercy le 7 décembre dernier prévoit également d'offrir « *gratuitement en 2021 aux mêmes entreprises une couverture d'assistance pour les chefs d'entreprise et les salariés quand ils ont été touchés personnellement par le coronavirus.* »

En outre, la création d'une « médiation » de l'assurance est annoncée. Elle aurait pour objet de « *régler les litiges entre les compagnies et les professionnels* », a précisé le ministre. Bruno Le Maire a confié cette mission à l'actuel médiateur de l'assurance pour les particuliers, Arnaud Chneiweiss.

TESTS ANTIGÉNIQUES

Désormais possibles dans votre entreprise !

Le test antigénique est réalisé via un prélèvement dans les narines à l'aide d'un écouvillon, comme le test PCR. Contrairement à ce dernier, les résultats sont rapides et obtenus en 15 à 20 minutes. Les tests peuvent être réalisés en entreprise, si le salarié donne son accord et si l'employeur a pris soin de déclarer sa pratique auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

Qui procède aux prélèvements ?

Un arrêté du 17 novembre 2020 étend la liste des personnes habilitées à procéder aux prélèvements. Outre les médecins, pharmaciens et infirmiers, les techniciens de laboratoire, les préparateurs en pharmacie, les ambulanciers et même certains étudiants peuvent le pratiquer. Artisans ou salariés ne peuvent donc pas les effectuer eux-mêmes. Ils doivent impérativement s'entourer d'un professionnel de santé.

Tester, rassurer, isoler

Réalisé en entreprises par un infirmier, le test est intégralement aux frais de l'employeur et coûte une vingtaine d'euros (test et acte de prélèvement). Le secret médical doit être préservé. En cas de test positif, le malade doit s'isoler immédiatement et contacter son médecin traitant. L'objectif est de limiter le risque de foyers épidémiques et de rassurer les salariés qui, dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, peuvent rarement télétravailler.

La liste des tests antigéniques autorisés est disponible sur le site du ministère de la Santé : COVID-19.SANTE.GOUV.FR/TESTS.

La liste des officines et des soignants volontaires pour ces dépistages antigéniques est en cours de publication, dans la rubrique d'informations générales de la nouvelle application « TousAntiCovid ».

ÉVALUEZ VOS DETTES

Avant de fermer sa société, l'analyse de la situation comptable est primordiale. Si vous croulez sous les dettes, la clôture relève alors de la compétence du tribunal. Pour fermer volontairement, il faut pouvoir payer toutes les sommes dues.

PENSEZ AUX FORMALITÉS ANNEXES

Il est important de penser aux formalités liées à l'ancienne vie de la société : telles que la résiliation des assurances, ou des abonnements téléphoniques, sans oublier la clôture des comptes bancaires.

PROCÉDEZ EN TROIS ÉTAPES

Il faut décider de la dissolution de la société et nommer un liquidateur. Il convient ensuite d'accomplir les opérations de liquidation (payer les dettes). Et enfin, fermer définitivement la société via sa radiation au RM et/ou au RCS.

LECTURE RAPIDE

Se résoudre à fermer sa société : comment et à quel prix ?

Covid, faillite, mais aussi volonté de changement de vie professionnelle : les raisons pour fermer sa société ne manquent pas. Avant de sauter le pas, mieux vaut être bien renseigné sur les démarches juridiques et les coûts engendrés par une telle décision.

Loetitia Muller

Les démarches de fermeture peuvent varier en fonction de la forme juridique de la société, néanmoins trois étapes sont inévitables : la dissolution, la liquidation et la radiation. On fait le point sur ces formalités et leur coût.

Comment dissoudre sa société ?

C'est la première étape qui consiste en l'arrêt de l'activité. La décision, si elle n'est pas imposée par le juge, doit être prise par les associés réunis en assemblée générale. Évidemment, si l'associé est seul, la décision lui appartient. Il convient de nommer un liquidateur et de dresser un procès-verbal (PV) de

dissolution. Sa rédaction prouve la volonté de fermer la société. Ce PV doit ensuite être enregistré au service des impôts des entreprises. Cette opération vous coûtera 375 €. Il faut ensuite procéder aux publications dans un journal d'annonces légales (JAL), après la dissolution et après l'approbation de votre dernier bilan comptable. Le prix est fixé à la ligne publiée et varie selon les départements. Il oscille généralement autour de 200 €. Vient enfin le dépôt d'une demande d'inscription modificative, au Répertoire des métiers (RM) de votre CMA ou au Registre du commerce et/ou des sociétés (RCS) de votre CCI, si vous avez la double immatriculation : cette formalité doit être effectuée sous un mois à compter de la date de dissolution.

Comment liquider sa société ?

C'est le rôle du liquidateur (judiciaire, ou choisi par les associés en cas de fermeture volontaire sans dette). Une fois la société dissoute, ce dernier dispose de trois mois pour la liquider. Comment ? En transformant les actifs de la société en liquidités afin de payer tous les créanciers. S'il reste de l'argent, on l'appelle « boni de liquidation » et il est partagé entre associés, après avoir versé un droit de partage de

2,5 %. À ce stade, la société n'est pas encore fermée, elle ne le sera qu'une fois la radiation réalisée.

Une exception existe toutefois pour les sociétés unipersonnelles avec personne morale (SASU, EURL). En effet, elles n'ont pas à être liquidées après leur dissolution. La loi prévoit une transmission universelle de patrimoine. Les dettes et créances sont directement absorbées par la personne morale.

Comment procéder à la radiation de sa société ?

Le dirigeant, muni de ses comptes définitifs de liquidation, doit demander la radiation auprès du greffe du tribunal de commerce (ou de la chambre commerciale du tribunal judiciaire en Alsace-Moselle). C'est l'acte qui met définitivement fin à la société. La radiation entraîne avec elle la disparition de l'immatriculation de la société au RM et/ou au RCS. La société n'a alors plus d'identité. Le greffe diffuse ensuite un avis au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) et remet à l'entreprise un extrait Kbis de radiation. Il faut compter environ 200 € pour l'enregistrement du dossier de dissolution et la radiation. Loin d'être un échec, la fermeture d'une société peut également constituer un nouveau départ.

Sauvegarde judiciaire : prenez la main !

Reports de charges et prêts vous évitent pour le moment des défaillances, et après? Si vous rencontrez des difficultés insurmontables, la procédure de sauvegarde permet d'apurer les dettes et de réorganiser son activité: un bon moyen pour se relever de la crise. *Laetitia Muller*

Une condition préalable est toutefois requise: l'entreprise ne doit pas être en état de cessation de paiement. Elle doit pouvoir faire face à son passif exigible (ses dettes) avec son actif disponible (trésorerie, placements débloqués, avoirs).

L'ouverture de la procédure

Le représentant légal fait une demande devant le greffe du tribunal de commerce où siège son entreprise en s'y rendant, ou tout simplement en ligne sur le site www.service-public.fr/professionnels-entreprises. Il complète ensuite le « formulaire de demande d'une procédure de sauvegarde », en détaillant ses difficultés et les raisons qui l'empêchent de les surmonter. Il transmet également un ensemble de documents justifiant sa situation (comptes annuels, situation de trésorerie, inventaire des biens...).

À réception du formulaire et des pièces, le tribunal peut, par jugement, ouvrir une procédure de sauvegarde et désigner un juge-commissaire ainsi que deux mandataires de justice: l'un représentera les créanciers, l'autre assistera l'entrepreneur dans sa gestion. C'est alors que s'ouvre la période d'observation pour une durée qui varie, en fonction de la situation, de six à dix-huit mois.

La période d'observation

L'objectif est de dresser un bilan économique et social de la structure et d'étudier ses possibilités de rétablissement. Le représentant légal reste aux commandes de son entreprise, même s'il est conseillé et assisté par un mandataire.

Pour faciliter la sauvegarde, toutes les dettes sont bloquées durant cette période. Plus exactement: les poursuites des créanciers sont suspendues. En parallèle, tous les contrats en cours se poursuivent (bail, fournisseurs...). Le tribunal observe le fonctionnement de la société et trois choix s'offrent alors à lui. Soit la situation s'est améliorée, la procédure est stoppée et la vie de l'entreprise reprend son cours. Soit la situation s'est aggravée, dans ce cas le tribunal convertit la procédure en redressement ou liquidation judiciaire. Ou, enfin, la société ne va pas mieux mais elle peut se rétablir: le tribunal arrête un plan de sauvegarde.

Le plan de sauvegarde

L'objectif est de sauver l'entreprise en prenant les mesures adaptées. Ainsi, un plan peut prévoir un changement de structure sociale ou la cession d'une activité par exemple. Face à ce projet de rétablissement, le plan définit également les garanties offertes par le chef d'entreprise pour assurer l'exécution de son plan dont la durée ne peut pas excéder dix ans. Éviter le dépôt de bilan est donc encore possible! Le constat est clair pour l'organisme d'État France stratégie: « *Les entreprises qui choisissent la procédure de sauvegarde s'en sortent mieux (62 % obtiennent un plan de restructuration), 73 % de celles qui entrent en redressement judiciaire périssent.* » Et en cette période de crise, l'État ne ménage pas ses efforts législatifs, une ordonnance du 26 novembre dernier adapte les règles relatives aux entreprises en difficulté du fait de la Covid-19.

Les cotisants peuvent enfin transiger avec l'Urssaf

Depuis 2015, un article du Code de la sécurité sociale prévoit la possibilité d'une transaction entre un cotisant et l'Urssaf. Mais le modèle de protocole transactionnel manquait à l'appel, rendant la mesure inapplicable dans les faits. Un arrêté du 8 octobre fixe enfin le modèle de transaction attendu. Sont concernés par exemple, pour une période limitée à quatre ans, les sommes liées aux majorations de retard et aux pénalités, les montants relatifs aux avantages en nature, aux avantages en argent ainsi qu'aux frais professionnels (frais de repas...).

Tous les détails dans l'article « Les cotisants peuvent enfin transiger avec l'Urssaf » sur www.lemondedesartisans.fr.

Travailleur handicapé : une nouvelle aide à l'embauche de 4 000 €

L'aide financière pour l'embauche de travailleurs handicapés, mise en place par un décret du 6 octobre 2020, s'adresse à toutes les entreprises privées. D'un montant de 4 000 €, elle s'applique aux contrats conclus entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 juin 2021. Explications pratiques...

Isotitia Muller

Qui a droit à l'aide et pour quel montant ?

Tous les employeurs privés, artisans et commerçants, ont droit à cette aide, dès lors qu'ils sont à jour de leurs obligations de paiements et qu'ils n'ont pas procédé, dans l'année 2020, à un licenciement pour motif économique sur le poste pour lequel ils embauchent. On peut percevoir l'aide pour tout recrutement d'un salarié bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), à la date de conclusion du contrat. Précision utile fournie par le ministère du Travail : le gérant peut bénéficier de cette aide, s'il se salarie et s'il est minoritaire. Il en est de même pour l'embauche d'un associé ou d'un cogérant salarié de l'entreprise avec une RQTH. L'aide est égale à 4 000 € au maximum pour un salarié à temps plein. Elle est versée (par l'agence de service des paiements-ASP), par tranche de 1 000 € maximum, chaque trimestre pendant un an. Son montant est proratisé en fonction de la durée de travail du salarié, et de la durée de son contrat.

Quels sont les contrats concernés ?

L'aide est ouverte pour les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD) de plus de trois mois, conclus entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 juin 2021. Il convient d'être vigilant quant à la

rémunération ; en effet, le salaire horaire indiqué dans le contrat doit être inférieur ou égal à deux fois le montant horaire du Smic (soit à 20,30 € bruts). Cette condition s'apprécie à la date de conclusion du contrat de travail. En conséquence, rien n'interdit juridiquement à l'employeur d'augmenter la rémunération du salarié au-delà de ce seuil en cours d'exécution du contrat.

Comment obtenir l'aide ?

Il faut en faire la demande, à partir du 4 janvier 2021, et dans les six mois qui suivent le début du contrat, via le portail « SYLAé ». Le chef d'entreprise doit fournir :

- une attestation sur l'honneur de remplir les conditions d'éligibilité de l'aide ;
- la copie de sa pièce d'identité ainsi que celle du salarié ;
- le contrat de travail ;
- la décision d'attribution de RQTH.

Il doit ensuite attester du maintien du salarié handicapé dans ses effectifs en transmettant, toujours via « SYLAé », une attestation de présence du travailleur. Cette formalité doit être accomplie dans les quatre mois suivant l'échéance de chaque trimestre. Elle est d'importance puisque le retard, ou le défaut de production de ce justificatif, engendre le non-versement de l'aide sur la période.

Commerces inclusifs et embauches partagées

Une mutualisation d'embauche est possible. En effet, « deux employeurs différents peuvent bénéficier de l'aide au titre de l'embauche d'un même salarié et, dans ce cas, l'aide est proratisée en fonction du temps de travail dans chaque entreprise », précise le ministère du Travail. Dans la droite ligne de cet avantage, les CFA accueillent plus d'apprentis en situation de handicap. Évalué en début de contrat, le maître d'apprentissage pourra obtenir jusqu'à 4 000 € de prise en charge pour les adaptations à effectuer.

Charge utile maxi : 1 000 kg
 Volume utile : 4,6 / 5,3 / 6,1 m³
 (+ 0,5 m³ avec Flexcargo)

Motorisations :
 Électrique synchrone 136 ch
 Vitesse maxi : 130 km/h



Dimensions : 4 609 / 4 959 /
 5 309 x 2 010 x 1 905 mm
 PTAC : 3,0 T

OPEL VIVARO-E

Branché et performant

Opel vient d'enrichir la gamme de son Vivaro avec une version 100 % électrique : le Vivaro-e. Du point de vue esthétique, ce modèle ne se distingue des versions diesel que par sa trappe de recharge, située au niveau de l'aile avant gauche et, bien entendu... par l'absence de pot d'échappement. *Guillaume Geneste*

Un très bel agrément de conduite

Le Vivaro-e distille un agrément de conduite élevé. Le silence à bord n'est troublé que par les bruits extérieurs. Les accélérations et les reprises sont très convaincantes, le couple maxi de 260 Nm étant disponible immédiatement. La vitesse maxi (bridée à 130 km/h) est aisément atteinte et maintenue.

En ville, son lieu d'évolution de prédilection, le Vivaro-e est particulièrement plaisant.



Deux batteries pour deux autonomies

Bien qu'à vocation urbaine, là où il est à la fois le plus pertinent et où la question de l'autonomie est limitée, le Vivaro-e est proposé avec deux batteries : une de 50 kWh, pour une autonomie maximale de 230 km, et une de 75 kWh pour atteindre les 330 km (norme WLTP).

Côté recharge, il faut compter 14 à 18 heures sur une prise standard 220 V/16A, 3 à 4 h 30 avec une prise 11 kW et 30 à 45 minutes avec borne rapide 100 kW DC (courant continu).

Un confort élevé

La vie à bord du Vivaro-e est particulièrement agréable. Il dispose exactement des mêmes équipements que les versions diesel ; seules différences notables : un tableau de bord spécifique qui intègre un indicateur de « consommation » d'énergie, un sélecteur de vitesse avec une position « B », pour Brake, qui permet de récupérer un maximum d'énergie au levé de pied et en descente, et un bouton mode (trois modes disponibles : Eco, Power et Normal).



PHOTOS : © OPEL



- Silence de fonctionnement
- Agrément de conduite

Prix plus élevé qu'un diesel

Temps de recharge sur prise classique



À PARTIR DE 33 200 € HT (HORS BONUS)



Gilles Saint-Didier,
vice-président « Électroniciens »
de Fedelec

« Il y a de plus en plus
d'apprentis mais pas dans
nos métiers... Un artisan
gagne plus qu'un technicien
supérieur, dommage que
l'Éducation nationale n'en
fasse pas état auprès des
jeunes et de leurs parents ! »

www.fedelec.fr

DÉPANNÉURS INFORMATIQUES

ENTRE « TENDANCE » ET DÉSHÉRENCE

Le dépannage informatique, porté par la dynamique de l'économie circulaire, répond aux enjeux écologiques actuels. Malgré cela, les jeunes désertent ce métier artisanal. Le point avec le très impliqué Gilles Saint-Didier, artisan et dépanneur informatique, vice-président « Électroniciens » de Fedelec. Sophie de Courtivron

La majorité (67 %) des réparateurs informatiques enregistrés comme tels sont des artisans. On retrouve aussi ce savoir-faire chez des entrepreneurs de dépannage électroménager et électronique grand public, antennistes, réseau VDI¹. « Nous représentons 4 600 professionnels dont 10 à 15 % font aussi de la réparation informatique », pose Gilles Saint-Didier, vice-président « Électroniciens » de Fedelec, organisation professionnelle des TPE de l'électricité et de l'électronique. « Nous sommes la seule fédération qui représente les indépendants du métier. » En face de ces artisans ? Des grandes surfaces spécialisées, des ateliers industriels et des structures de réparation nationales. La réparation a le vent en poupe. « Ce que l'on jetait il y a cinq ans, on le répare aujourd'hui ».

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

À partir du 1^{er} janvier 2021, un « indice de réparabilité » (une note entre 0 et 10) sera affiché sur certains appareils (smartphones, ordinateurs portables...). Fruit de deux ans de travaux menés par le CGDD² avec l'appui de l'Ademe³, sa construction a réuni producteurs et importateurs, réparateurs, ONG, associations, secteurs de l'auto-réparation et de l'économie sociale et solidaire.

« Au départ, les constructeurs voulaient déterminer l'in-

dice seul, nous nous sommes battus. » L'identification des réparateurs vis-à-vis des clients est aussi indispensable. « Quasi tous les professionnels de Fedelec sont Répar'Acteurs, label porté par les chambres de métiers et de l'artisanat. Cela renforce notre visibilité. »

INDICE DE DURABILITÉ ET FONDS DE RÉPARATION

Un indice de « durabilité », qui remplacera ou complétera l'indice de réparabilité, est en cours d'élaboration avec les mêmes acteurs. Prévu pour lutter contre l'obsolescence prématurée, applicable en 2024, « il devrait ajouter aux informations sur la réparabilité celles concernant l'évolutivité, la robustesse et la fiabilité. » De plus, le dispositif du fonds de réparation⁴ permettra aux particuliers de bénéficier d'une aide financière afin de favoriser la réparation d'un appareil au lieu de l'envoyer à la déchetterie. Malgré ces signaux positifs, « les jeunes ne vont plus vers nos métiers », déplore Gilles Saint-Didier. « Nous n'avons plus de CAP et une seule formation prépare à nos spécialités⁵. Nous nous battons pour la préserver ». Si les temps sont « verts », ils restent sombres.

1. Voix Données Image. 2. Commissariat général au développement durable.

3. Agence de la transition écologique. 4. Prévu dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. 5. Le Certificat technique des métiers « Installateur-dépanneur audio-vidéo électroménager ».

RÉPARATEURS DE CYCLES

VENT DANS LE DOS

Le vélo comme mode de déplacement compte de plus en plus d'adeptes, et bénéficie d'un coup de pouce octroyé par les pouvoirs publics pour permettre aux Français de remettre leur matériel à niveau. De leur côté, les réparateurs de cycles ont besoin de main-d'œuvre. État des lieux.

Franck Caia

Fin 2020, la France a atteint le cap du million de vélos réparés depuis la sortie du premier confinement. Une performance permise par le « Coup de pouce vélo », un programme d'encouragement à la pratique du vélo lancé au printemps par le Gouvernement, qui comprend, entre autres, une aide de 50 € à destination des particuliers pour la remise en état de leur bicyclette personnelle. Le phénomène semble parti pour durer : en mai et juin 2020, les ventes

de vélos neufs avaient plus que doublé, affichant une hausse de 117 % par rapport à la même période en 2019. De surcroît, selon une estimation de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), « 10 millions de vélos facilement réparables dorment dans les caves des Français ». « Mécaniquement », les besoins de main-d'œuvre sont à l'avenant chez les réparateurs de cycles. C'est ce que confirme une enquête menée au cours de l'été dernier auprès de 446 vélocistes. Ainsi, 60 % d'entre eux font état de leur projet de recruter dans les semaines et les mois qui viennent, alors même que 480 embauches ont été comptabilisées entre mai et août ; 56 % disent rencontrer des problèmes dans le domaine de la formation et 42 % pour recruter.

UNE ACADEMIE DES MÉTIERS DU VÉLO

Afin de tenter de structurer une filière diverse sur un marché comptant aussi bien des magasins spécialisés, la grande distribution sportive ou des associations de réinsertion, une académie des métiers du vélo vient d'être mise en place afin de proposer une formation d'opérateur de cycles

visant à aider et à soulager les réparateurs. Dispensée sur un mois, soit vingt jours ouvrés de cours, cette formation comprend cinq journées en milieu professionnel. Réservée aux demandeurs d'emploi, la première session a démarré en novembre dans une demi-douzaine de villes. Plus de 500 personnes suivront cette formation au cours de la première année, puis 750 devraient suivre entre 2022 et juin 2023. Si elle n'est pas qualifiante, « l'acquisition des compétences de base devrait ensuite inciter les plus à l'aise à continuer à se former », précise Zoé Coston, chargée de mission à la FUB.

De son côté, l'Institut national du cycle et du motorcycle (INCM) constate d'ores et déjà « un très fort engouement » pour la formation de mécanicien cycles qui, elle, débouche sur un contrat de professionnalisation. « En 2019-2020, nous avons compté 120 certifiés dans le domaine du vélo, ils seront 260 cette année, c'est énorme, constate le directeur de l'établissement, Jean Le Naour. En ce qui concerne les formateurs, cette spécialité représentait un poste et demi en 2013, dix aujourd'hui, et probablement une quinzaine en 2021. »

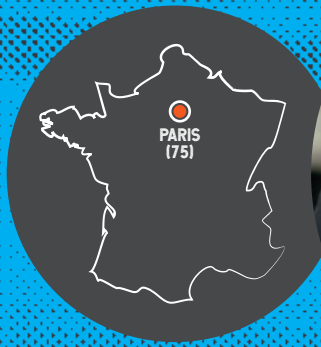


Zoé Coston,
chargée de mission au sein
de la Fédération des usagers
de la bicyclette

« L'acquisition des
compétences de base
devrait ensuite inciter
les plus à l'aise à continuer
à se former. »



incm-formation.fr - fub.fr



« Aucun père n'apprend plus à son fils à se raser. J'accompagne l'éducation de cette nouvelle génération, tout en amenant ce métier d'artisan au rang d'art. »

L'ÂME DU RASOIR

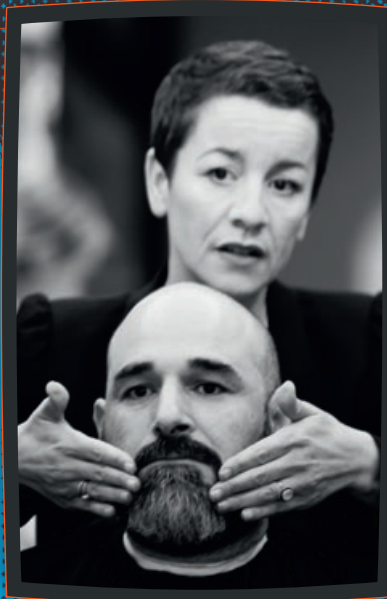
SARAH HAMIZI - LA BARBIÈRE DE PARIS

A huit ans, Sarah Hamizi scellait déjà son sort : elle sera barbrière. Une vocation inébranlable, envers et contre tous ! Aujourd'hui, la persévérante petite Kabyle est devenue « la Barbrière de Paris ». Une marque et une consécration pour cette passionnée devenue, en vingt ans, l'ambassadrice incontestée d'un métier qu'elle a contribué à dépoussiérer.

Julie Clessienne

RITUELS FONDATEURS

Kabylie, années 1980. Un miroir accroché à un chêne séculaire, un coupe-choux patiemment affûté. Devant ses petits-enfants fascinés, l'aïeul s'adonne à son rituel favori : le rasage. Au premier rang, Sarah Hamizi, « autorisée à regarder mais pas à parler » ! L'instant reste gravé, de même que sa vocation. Elle sera barbrière. « *Un métier d'homme pour ma mère* », pour ses pairs aussi. Tant pis ! La persévérance paye : deux maîtres d'apprentissage réputés lui laissent sa chance, à Paris. En 1999, après quelques années en gérance, elle se lance dans son propre projet. Prête à bousculer les codes. « *Dans les barbers-shop d'alors, ça parlait Tiercé et ça chiquait !* »



SUBLIMER LES HOMMES

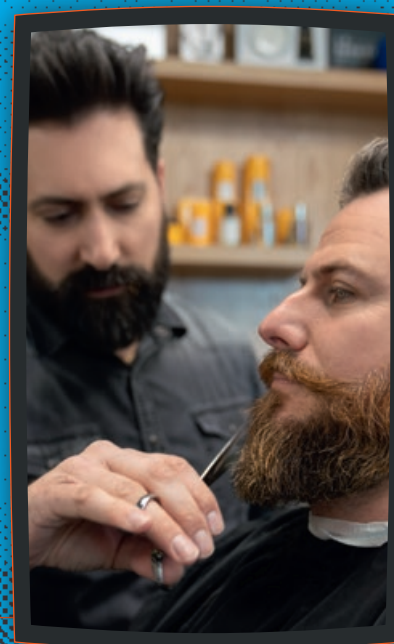
Depuis, Sarah Hamizi a fait de sa féminité un atout : « *Ma sensibilité joue en ma faveur. Je porte un regard de séduction sur les hommes, je sais comment les rendre beaux.* » Si le milieu affiche encore parfois son scepticisme vis-à-vis de l'impétueuse barbrière, Sarah Hamizi assume pleinement l'orientation soin et beauté qu'elle confère à son métier. « *Je veux offrir aux hommes les outils et savoir-faire pour les sublimer.* » Conseils, petites attentions, pédagogie sont ses armes les plus appréciées de sa clientèle, fidèle et régulière. « *La beauté au masculin a trop longtemps été reniée* », déplore-t-elle.



FAIRE ÉVOLUER LE MÉTIER

Armée d'un Brevet professionnel mention complémentaire « Coiffeur spécialisé en hommes », Sarah Hamizi cherche perpétuellement à faire évoluer le métier de barbier. Pour cela, elle n'hésite pas à s'appropriier et à détourner des techniques jusqu'ici seulement utilisées dans les cabinets d'esthétique : épilation faciale à la cire des parties disgracieuses, rasage à la vapeur, « pour dilater les pores et assouplir la peau », maquillage de barbe pour camoufler les trous. Des astuces désormais répandues chez les barbiers, qu'elle enseigne aussi bien à de jeunes professionnels qu'à ses clients eux-mêmes. « Grâce à nos produits dérivés et nos conseils, ils peuvent reproduire certains soins chez eux. »

© LA BARBIÈRE DE PARIS



© LA BARBIÈRE DE PARIS

AMBASSADRICE SUR TOUS LES FRONTS

Depuis quelques années, Sarah Hamizi profite de sa médiatisation constante pour aboutir à la création d'un diplôme de barbier. « Pour l'instant, il n'existe qu'une option en Brevet professionnel alors que c'est un métier porteur dont la pratique peut être dangereuse si elle n'est pas maîtrisée. Nous n'étions que cinq barbiers à Paris en 2000. Nous sommes 500 aujourd'hui ! » Son leitmotiv : « Me demander constamment ce que je peux faire pour mon métier, pour l'aider à avancer. » L'ouverture prochaine de trois nouveaux salons, d'une Académie de barbier et la parution d'un livre compilant des interviews de barbiers du monde entier devraient faire avancer sa cause..



© LA BARBIÈRE DE PARIS

SE DÉVELOPPER À BONNE ALLURE

Sollicitée de toute part pour ouvrir des enseignes en masse, Sarah Hamizi a préféré un développement raisonné. « Mon action est dictée par l'excellence, donc cela se fait à mon allure, selon mes critères et mes valeurs. » Sept salons sont ainsi estampillés « Barbrière de Paris » dans la capitale, dans des lieux originaux comme dans une boutique de prêt-à-porter ou dans une clinique privée. Bien loin du style « tatouages et briques rouges » qu'on associe aux barbers-shop. « Le concept évolue sans cesse mais le savoir-faire et le sens de l'accueil restent notre patte. »

DATES CLÉS

2000

Ouverture de son premier salon de 20 m², SH Coiffure, rue Condorcet à Paris.

2007

Naissance de la marque « Barbrière de Paris » (3,5 M€ de CA en 2019).

2013

Parution de son premier livre « *Barbes et moustaches : comment les tailler au poil* » aux Éditions Larousse.

2014

Ouverture du flagship, un salon de 200 m² (14 fauteuils), situé dans le centre névralgique de Paris, le 1^{er} arrondissement.

2015

Prix national Stars & Métiers et prix « Coup de cœur du public ».

2021

Refonte du site Internet (5 à 10 % de CA pour le e-shop) et de la gamme de produits dérivés, axée à 95 % sur le naturel.



TROIS ORIGINES, UN MÊME ENGAGEMENT

◀ Les « élécubes », rééditions d'un modèle ancien, ont été choisies tout naturellement pour une exposition dédiée au Fabriqué en France, à l'Élysée, en janvier 2020.

© LES JOUETS DU QUEYRAS

Si certains artisans pratiquent et perpétuent un art né hors de nos frontières, d'autres s'initient au savoir-faire français et s'emploient à l'exercer avec rigueur. Tous sont fidèles aux techniques traditionnelles et affichent une volonté commune de respect et d'innovation. Portrait de trois artisans aux racines différentes, au service de notre artisanat.

Isabelle Flayeux

GIOVANNA GRAZIOSI, FABRICANTE DE JOUETS EN BOIS REMETTRE AU GOÛT DU JOUR UN SAVOIR-FAIRE ANCIEN

Petit village au fond de la vallée de l'Izoard, Arvieux (Hautes-Alpes) est le berceau de la coopérative de fabrication artisanale de jouets en bois « Les Jouets du Queyras », créée en 1920. Voilà sept ans que Giovanna Graziosi, Italienne installée en France depuis 2009, en a pris la gérance. « *Parce que j'ai travaillé en Italie pour un marchand de jouets, mon prédécesseur m'a proposé de prendre sa suite. Le fait de connaître l'univers du jouet et de venir d'un autre pays a été décisif. Il cherchait une personne capable d'apporter un nouvel élan à son entreprise en difficulté.* » Passionnée par un mode de production 100 % made in France, Giovanna Graziosi apprend vite et réussit à s'imposer dans un milieu essentiellement masculin. « *Des fournisseurs doutaient de mes capacités de gérante et imaginaient que je ne savais pas reconnaître*

les essences de bois. » Une modernisation rapide de l'outil de production et du catalogue de produits permet à l'entreprise de trois salariées d'atteindre l'équilibre financier. « *Les méthodes de fabrication n'avaient guère évolué. J'ai investi dans une machine à commande numérique pour augmenter la cadence de production. Parallèlement, nous sommes sortis de la collection traditionnelle pour développer une gamme plus originale et capter de nouveaux clients.* » Présents parmi les 101 produits de l'exposition du Fabriqué en France début 2020 à l'Élysée, Les Jouets du Queyras sont disponibles en vente directe dans deux boutiques, en ligne et chez des revendeurs en France et en Italie.

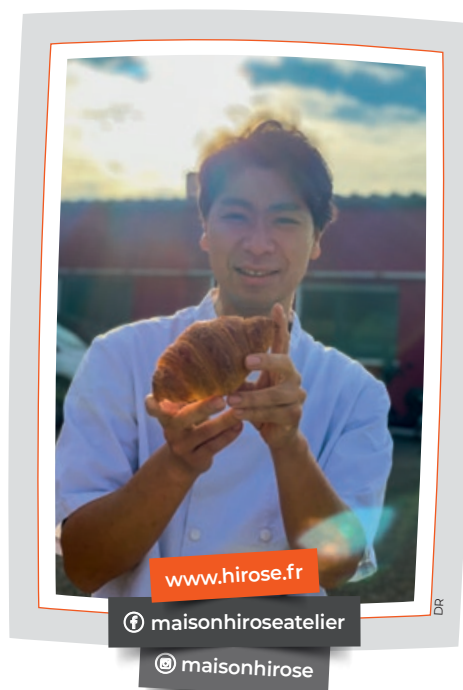


© LE DAUPHINÉ LIBRE

www.lesjouetsduqueyras.fr LesJouetsDuQueyras jouetsduqueyras

NAOTO HIROSE, BOULANGER-PÂTISSIER AUTHENTICITÉ ET TRAÇABILITÉ DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES PRODUITS FRANÇAIS

Naoto Hirose a 25 ans quand il quitte son Japon natal en 2006 pour vivre l'aventure française. « *J'ai pris un billet d'avion avec l'envie de découvrir la langue, la culture et de maîtriser davantage mon métier, la fabrication et l'art de la pâtisserie française.* » À son arrivée à Paris, le jeune homme achète un livre de cuisine, y découvre un célèbre artisan et part en Alsace toquer à sa porte. Embauché comme plongeur, Naoto Hirose fait ses preuves petit à petit au laboratoire à force de volonté et de travail. « *Six ans après, j'ai intégré à Paris le poste de responsable viennoiserie et pâtisserie chez le boulanger-pâtissier Dominique Saibron. J'ai découvert le pain et appris à faire du bio au côté de cet artisan réputé et passionné qui fournit de grands restaurants de la capitale.* » Poussé par l'envie de s'installer, il ouvre en 2015 un laboratoire à Andolsheim (Haut-Rhin) avec Paul Petersen, rencontré lors de son expérience professionnelle alsacienne. Au départ, l'enseigne franco-japonaise livre exclusivement les professionnels de la restauration, de l'hôtellerie, les magasins bio et les cantines. « *La livraison s'est élargie aux particuliers et nous avons ouvert deux boutiques à Colmar et à Sélestat. Peu de maisons proposent des produits 100 % bio. Nous nous attachons à privilégier les matières premières locales. De mon pays, j'apporte un travail de qualité, une traçabilité, des ingrédients comme le yuzu, le matcha et quelques pains.* »



ZEYNEP UYSAL, MARBREUSE SUR PAPIER

CONSERVER ET MODERNISER L'ART ANCESTRAL TURC DE L'ÉPHÉMÈRE

Attirée par les livres anciens de la bibliothèque familiale et plus particulièrement par les couvertures et les gardes à motifs, Zeynep Uysal développe très tôt un goût prononcé pour la peinture et la couleur. Une sensibilité qui l'amène, après dix ans d'expérience professionnelle dans la comptabilité, à s'intéresser au savoir-faire du papier marbré, comme un retour à ses racines turques. « *Appelé aussi ebru, qui signifie nuage en persan, cet art traditionnel dans le pays d'origine de mes parents consiste à créer des motifs par transfert de pigments de couleur sur du papier. L'application première est la décoration du livre.* » Pour approfondir ses connaissances et découvrir les secrets de fabrication, Zeynep Uysal se tourne tout naturellement vers un maître marbreur turc en 2006. « *Durant trois ans, j'ai fait les allers-retours Raon-L'Étape (Vosges)-Izmir. La technique d'impression naturelle du papier perdure depuis le VIII^e siècle et la transmission de maître à apprenti est orale.* » Aujourd'hui artisan d'art, Zeynep Uysal pratique l'ebru, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2014, en mêlant passé et présent. « *Je fabrique ma peinture avec des outils ancestraux. Je garde le geste ancien. Si je travaille principalement pour la restauration du patrimoine écrit, je me plais à oser la création en transposant l'empreinte sur des grands formats à accrocher au mur et sur du tissu destiné à la haute couture ou aux costumes de scène.* »



UN SENS DE L'ÉTHIQUE PARTAGÉ

Fidèle à une technique ancestrale, **ZEYNEP UYSAL** n'envisage pas son activité sans passer par la fabrication de sa peinture à partir de liants naturels et de pigments en poudre qu'elle projette sur la surface de l'eau. Ce qui ne l'empêche pas de faire évoluer la pratique de cet art traditionnel. **GIOVANNA GRAZIOSI** poursuit le savoir-faire d'une maison centenaire sauvée grâce à un vent de modernité. Toujours transformé dans une scierie locale, le bois de la vallée est découpé, poncé, peint à Arvieux. Estampillés 100 % made in France, Les Jouets du Queyras sont modernes, colorés et respectueux de l'environnement. **NAOTO HIROSE** adapte sa fabrication au rythme des saisons. Il sélectionne uniquement les meilleures matières premières biologiques du marché et soutient les savoir-faire locaux. L'authenticité, la transparence et la qualité sont ses maîtres mots.

BRIGITTE KLINKERT

« LES ARTISANS OFFRENT DES PERSPECTIVES À NOTRE JEUNESSE »

Nommée en juillet 2020 ministre déléguée en charge de l'Insertion auprès d'Élisabeth Borne, ministre du Travail et de l'Emploi, Brigitte Klinkert veut trouver des solutions pour ramener vers l'emploi toutes les personnes qui en sont éloignées. Son ancrage alsacien lui permet de considérer l'artisanat comme une solution prometteuse d'insertion. Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES ET OBJECTIFS DE VOTRE POSTE ? VOS DOSSIERS PRIORITAIRES ?

Ma priorité c'est de ne laisser personne sur le bord du chemin en donnant une solution à chacun de nos concitoyens. La politique que je mets en place en matière d'insertion s'appuie sur des dispositifs déjà existants tels que ceux mis en œuvre par le réseau des missions locales, mais également sur des mesures nouvelles comme le Service public de l'insertion et de l'emploi* ou encore par des aides massives dans l'insertion par l'activité économique. L'une de mes priorités, c'est également la jeunesse. Face à la crise il n'y aura pas de génération sacrifiée. Avec l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans, nous avons entamé une véritable dynamique en faveur de l'emploi des jeunes. Elle vient d'être prolongée par le plan du Gouvernement « 1 Jeune, 1 Solution », doté de 6,7 milliards d'euros pour qu'aucun jeune ne soit ni sans emploi ni sans formation. La jeunesse,

oubliée des politiques d'emploi depuis des décennies, doit se libérer du chômage de masse. Nous apportons également un soutien nécessaire à l'embauche des personnes les plus éloignées de l'emploi. Pour cela, j'ai déployé avec mes collègues Élisabeth Borne et Sophie Cluzel un plan massif de 300 M€ en faveur des entreprises inclusives.

EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE, QUELLES MESURES SOUTIENNENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT L'EMPLOI DANS L'ARTISANAT ?

Le secteur de l'artisanat, au même titre que l'ensemble des TPE et PME, doit pouvoir bénéficier des aides de l'État. Mais, plus que les autres, il faut un effort dans la formation des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. L'artisanat regorge de formidables corps de métiers qui font la richesse du patrimoine vivant de notre pays, nous devons le préserver et le développer. Pour cela le Gouvernement facilite le recours aux apprentis, avec une prime de 5 000 € pour les moins de 18 ans et 8 000 € pour les majeurs. Cela permettra à l'artisanat d'avoir un gisement de main-d'œuvre qualifiée dans la durée, et donc de se développer.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'ARTISANAT ?

L'artisanat fait partie de l'âme de ma région, l'Alsace, comme de l'ensemble du pays. Il fait partie de sa culture et de son histoire mais il est aussi une des clés de son avenir. L'artisanat donne aux régions leurs forces d'authenticité, de créativité et d'innovation. Nous avons toujours été une terre de travail, de savoir-faire connus et reconnus dans le monde entier. Ce sont les artisans qui perpétuent ces savoir-faire. Ils perpétuent également du lien social, ils offrent des perspectives à notre jeunesse. L'artisanat alsacien par exemple a toujours su préserver et réinventer en même temps. Il puise dans ses racines les atouts de son évolution et de son ouverture au monde.

* Le déploiement du SPIE sur le terrain est prévu pour 2021. Cet entretien a été réalisé le 20 novembre 2020.

BIOGRAPHIE

1956

Naissance à Colmar.

1978

Diplômée d'administration publique à l'IRA de Metz.

1983

Élue au conseil municipal de Colmar.

1994

Élue au conseil général puis départemental du Haut-Rhin.

2020

Nommée ministre déléguée en charge de l'Insertion.



© MINISTÈRES SOCIAUX/DICOM/OLIVIERE MERES

LA SOLUTION D'ENCAISSEMENT À DISTANCE POUR TOUS LES COMMERÇANTS

+X

Avec PayPlug*, c'est
simple, rapide et sécurisé.

GRAND OUEST 
BANQUE POPULAIRE

* Service de la société PayPlug, proposé par la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L.512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire Cedex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock.

FIATPROFESSIONAL.COM/FR

160 000 Km

DISTANCE GARANTIE



RESTEZ CONFIANTS !
POUR L'ANNIVERSAIRE DU DUCATO, PROFITEZ DE 160 000 KM OU 4 ANS DE GARANTIE
OFFERTS⁽¹⁾ SUR TOUTE LA GAMME FIAT PROFESSIONAL !

(1) Extension de garantie Maximum Care* 2+2 ou 160000km offerte au 1^{er} des 2 termes échu, pour toute commande et immatriculation du 01/01/2021 au 31/03/2021 sur la gamme Fiorino, Doblò, Talento et Ducato (hors gamme GNV, Tipo société et série limitée). Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes). Sur une liste de véhicules en stock chez les distributeurs participants. *Protection maximale. RCS Versailles 342 499 126.



CONDITIONS EXCEPTIONNELLES ET DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE SUR UNE SÉLECTION D'UTILITAIRES - CONSULTEZ-NOUS :

www.bpmgroup.fr

FORZA
AUTOMOBILES

FORZA AUTOMOBILES Laval
Rue du Grand Montron - 53000 LAVAL - 02 43 56 22 01
Christophe GONTIER - 07 48 72 46 38 - c.gontier@bpmgroup.fr

RCS ORLEANS 442 904 629

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE
EN SAVOIR PLUS

02 février
LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

23 janvier
PACTE : CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

25 janvier
LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

25 janvier
MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 BOUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

+1M PERSONNES REÇUES

140 000